

La saison de la chasse est à nos portes. Pour aider les milliers d'adeptes québécois de ce sport à bien s'y préparer, LE SOLEIL publie dans les pages qui suivent des conseils extraits des meilleures chroniques d'André A. Bellemare.

LA CHASSE

Préparez la relève des chasseurs

■ L'Association des sauvagins de la grande région de Québec (ASGRQ) propose aux quelque 60 000 chasseurs d'oiseaux migrateurs de la province d'adopter un code de déontologie

Pourquoi un tel code? Parce que les chasseurs de sauvagine, à cause d'une réglementation de plus en plus restrictive appliquée dans un territoire de moins en moins accessible pour eux, pourraient avoir tendance, plus que tout autre groupe de chasseurs, à se rebeller. Ce qu'il ne faut surtout pas faire!

Puisque la chasse des oiseaux migrateurs peut être pratiquée autant en milieu urbain et péri-urbain qu'agricole, les sauvagins sont plus visibles plus longtemps que les autres chasseurs. Leur comportement prend d'autant plus d'importance. Les sauvagins sont, en quelque sorte, les ambassadeurs de près d'un million de chasseurs québécois auprès du public. Ils ont donc intérêt à éviter la moindre négligence de nature à susciter la moindre friction.

Le respect de la propriété privée est à la base du code proposé aux sauvagins par l'ASGRQ. Le chasseur doit toujours obtenir toutes les permissions nécessaires avant de fréquenter un terrain privé et faire preuve de courtoisie envers le pro-

priétaire. Il doit respecter les consignes données par le propriétaire: zones interdites, protection des clôtures, des bâtiments, de la machinerie, du bétail, des cultures, etc.

Le chasseur remet toujours les lieux utilisés dans leur état originel. Les caches seront démontées, les trous remplis, les cartouches vides ramassées, les déchets rapportés. Le sauvagin ne tire pas sur un oiseau qui pourrait tomber sur un terrain privé auquel il n'a pas obtenu au préalable la permission d'accéder. Advenant que l'oiseau y tombe, il obtiendra la permission du propriétaire avant d'aller le récupérer.

Tout chasseur d'oiseaux migrateurs se fait un devoir de connaître parfaitement et de respecter intégralement les lois et règlements. Il doit dénoncer immédiatement tout abus ou tout acte de braconnage. Le sauvagin évite de tirer sur un oiseau qui pourrait tomber sur un terrain où la chasse est interdite (exemple: refuges fédéraux d'oiseaux migrateurs).

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Il est capital que le sauvagin veille à la sécurité et à la tranquillité des autres usagers du territoire, ne tirant qu'à des distances très sécuritaires. En chassant au marais, il ne tire jamais à hauteur d'homme à l'aube et au crépuscule. En embarcation, le chasseur est particulièrement prudent. Il évitera de chasser à partir d'une route publique.

Le sauvagin doit connaître parfaitement son fusil et les munitions qu'il utilise. C'est un devoir pour lui de pratiquer le tir à la volée avant le début de la saison de



Il est important d'accompagner les jeunes dans des activités d'initiation au maniement des armes à feu pour leur assurer un bon départ.

chasse. Il se préoccupe toujours de savoir où sont exactement ses compagnons lorsqu'il chasse. Le chasseur entrepose des armes à feu et ses munitions de façon sécuritaire.

Le chasseur d'oiseaux migrateurs, quelle que soit l'heure du jour, doit pouvoir identifier sûrement le gibier. Il se fait un point d'honneur de ne jamais tirer sur un oiseau qui n'est pas en vol. Il devrait accepter comme règle de ne jamais tirer un gibier

passant à plus de 45 verges de son poste de tir.

Avant de tirer, il doit savoir s'il sera capable de récupérer immédiatement tout gibier abattu. Le gibier blessé doit être achevé sur-le-champ. Autant que possible, il utilisera un chien rapporteur. Le sauvagin manipule les oiseaux récoltés de façon à préserver la qualité de la viande.

(Extrait de la chronique de André A. Bellemare)

club bellerose INC

POURVOIRIE

DOMAINE PICARD-TREMBLAY
La Chasse et la Pêche à son Meilleur!
À MOINS DE 160 KILOMÈTRES DE MONTRÉAL
RÉGION DE LANAUDIÈRE

CHASSE DE L'ORIGNAL selon vos exigences

De 450\$ à 700\$ + taxes par chasseur
pour 7 jours de chasse, chalet,
territoire exclusif, minimum de
4 à 6 chasseurs par territoire.

OUANANICHE,
DORÉ, BROCHET,
TRUITE GRISE
ET MOUCHETÉE,
ACHIGAN

Prix de 45\$ à 70\$ par jour
par personne + taxes. Chalet,
chaloupe, droit de pêche inclus
sur tout le territoire.

DEMANDEZ "CARTE" ET BROCHURE
(514) 833-6729



J.R. PICARD, P.D.G.
Jules Tremblay, vice-président
1590, des Aulnaies, C.P. 237
St-Michel-des-Saints, QC, J0K 3B0

Montréal (514) 353-6778
Christian Tremblay, sec.-trés.

POURVOIRIE JUSTE POUR VOUS...

Notre territoire est situé dans la zone 14, à quelques kilomètres de Clova, et est accessible par train ou hydravion seulement.

Ce paradis saura vous émerveiller, autant par l'abondance du gibier que par sa splendeur et sa tranquillité!

Chasse à l'arc
600 \$ / 8 jours / chasseur

Chasse à l'original :

6 à 8 jours,
comprenant chalet,
cache, embarcation,
moteur

Chasse à l'ours :
6 jours comprenant :
chalet, cache, appâtage.
600 \$ / chasseur



1^{re} semaine 600 \$ / chasseur
2^e semaine 500 \$ / chasseur
3^e semaine 450 \$ / chasseur

Pêche :
truite mouchetée, brochet, doré.
Comprenant : chalet, embarcation,
moteur. 85 \$ / | / pers.

Pourvoirie Oskélanéo — Bureau : (819) 538-6230
Pourvoirie : 1 666 2944 - au bip sonore faites le 98
1690, 13e Rue, Grand-Mère, QC G9T 6S7

CERTIFICAT DU CHASSEUR

Les handicapés peuvent bénéficier de dérogations pour chasser

■ (LE SOLEIL) — Les jeunes Québécois et Québécoises âgés de 12 ans et plus peuvent pratiquer la chasse, à condition de posséder leur «certificat du chasseur».

Un chasseur doit évidemment se procurer le permis de chasse requis et le porter constamment sur soi durant sa chasse.

Dans les cas des personnes âgées de 12 à 16 ans inclusivement, la chasse avec des armes à feu n'est permise

que si elles sont accompagnées d'un adulte âgé d'au moins 18 ans.

DÉROGATION

Un citoyen souffrant d'un handicap l'empêchant de pratiquer normalement la chasse peut obtenir du MEF un certificat de dérogation à certaines dispositions de la réglementation. Ainsi, il pourrait être autorisé à chasser assis dans un véhicule non en mouvement.

La demande, accompagnée d'un certificat médical, doit parvenir au Service de conservation de la faune du MEF dans votre région.

SÉCURITÉ



En terrain découvert ou dans un sous-bois, il faut toujours s'assurer d'être bien reconnu.

Portez un dossard «fluo»

■ (LE SOLEIL) — Le port du dossard de couleur orangé fluorescent est obligatoire, au Québec, pour la chasse de la presque totalité des gibiers. Même lorsqu'on chasse sur une propriété privée!

Les seuls moments où l'on peut chasser sans porter de dossard, c'est lorsqu'on chasse les oiseaux migrateurs ou la corneille ou lorsqu'on piège le lièvre au collet. c'est même recommandé de ne pas porter le dossard pour chasser les oiseaux migrateurs ou la corneille... Pour ne pas vous attirer les huées des autres chasseurs fréquentant le même territoire!

MÊME POUR TENDRE DES COLLETS...

Mais, pour colleter le lièvre, il serait préférable de porter le dossard: ça ne modifiera en rien le succès de votre chasse, tout en assurant votre sécurité dans un territoire fréquenté par d'autres chasseurs.

Le chasseur à l'arc doit aussi porter le dos-

sard, s'il chasse en dehors de la saison spécifiquement réservée aux archers.

Pour des raisons de sécurité, il serait préférable que même ceux qui ne chassent pas portent le dossard en forêt l'automne, alors que les chasseurs y sont à l'affût de différents gibiers.

Savez-vous que vous pouvez maintenant trouver sur le marché des dossards en «polar»?

Un tel dossard est particulièrement silencieux lorsque le chasseur heurte les branches basses des arbres ou lorsqu'il s'enfonce dans un fourré.

SAC À DOS «FLUO»

Savez-vous qu'on vend aussi de petits havresacs en «polar» et qu'ils sont de la même couleur orangé fluorescent que votre dossard?

Vous pouvez y transporter votre nécessaire de survie et quelques petits effets pour la journée de chasse: portez-le sans crainte sur votre dos, puisqu'il ne cachera pas votre dossard.

Pour les archers, qui recherchent l'équipement le plus silencieux possible, on fabrique des havresacs en «polar» à motif de camouflage.



PETITE-VALLÉE GASPÉSIE
POUR INFORMATION - RÉSERVATION

TÉL. (418) 393-2766
FAX (418) 393-2766

Chasse

- Enclos boisé de 300 m x 300 m
- Avec ou sans hébergement sur place

Arc: 30 sept - 13 oct.
Arme à feu: 4 au 19 nov.

TARIF À PARTIR DE
500\$

CHASSE À L'ORIGINAL

SUR TERRITOIRE À DROITS EXCLUSIFS
DANS LA ZONE 18 EST

- Succès de chasse élevé au cours des 5 dernières années
- 6 territoires de chasse exclusifs
- Superficie exclusive de 18 à 20 kilomètres carrés par territoire
- Groupes de 4 chasseurs par territoire
- Hébergement en chalet 4 étoiles
- 475 \$ par chasseur pour un séjour d'une semaine (7 jours)
- Territoires disponibles pour cet automne
- Pour renseignements et réservation, contactez :



5237, boul. Hamel Ouest, bureau 225
Québec (Québec) G2E 2H2

Tél: (418) 872-3050 Téléc.: (418) 872-0598

Chasse au «mousquet» à l'île d'Anticosti

■ (LE SOLEIL) — L'automne dernier, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) recevait les autorisations nécessaires pour émettre un permis spécifique pour la chasse au cerf de Virginie avec une arme à poudre noire sur l'île d'Anticosti.

C'était une première concernant la chasse avec ces armes antiques; l'énorme potentiel du cheptel de chevreuils sur l'île permettant des élargissements de législation à cet égard.

À l'aube de la saison 1995, il y a du nouveau sous le soleil.

POUDRE NOIRE

En effet, devant l'engouement des sportifs pour les armes à poudre noire depuis quelques années et voulant démystifier quelque peu cette nouvelle activité auprès des chasseurs, SÉPAQ ANTICOSTI offrira, dès cet automne, une clinique de chasse à la

poudre noire. C'est dans le cadre d'un séjour de chasse en plan américain au pavillon Carleton, du 3 au 8 octobre, que se déroulera cette clinique très particulière.

UN EXPERT

Pour l'occasion, SÉPAQ ANTICOSTI a retenu les services de Jeannot Ruel, directeur de la rédaction au magazine *Sentier Chasse-Pêche* qui prodiguera ses précieux conseils à ceux et celles qui désirent chasser le cerf de Virginie avec une arme à poudre noire.

Étant donné que le nombre de places disponibles est très limité, on conseille aux intéressés (es) de réserver leur séjour dans les plus brefs délais. Pour les amateurs qui ne possèdent pas l'équipement nécessaire mais qui sont tentés par l'expérience, ceux-ci pourront profiter des armes et de l'équipement connexe directement sur place. La SÉPAQ ne peut toutefois garantir ce service pour tous les participants à la clinique; premiers arrivés, premiers servis!



CENTRE D'ÉTUDE PROFESSIONNELLE DE SURVIE EN FORÊT DU CANADA inc.



Pour pêcheurs, chasseurs,
corps policiers, travailleurs
forestiers, etc.

- Cours de survie
- Cours de boussole
- G.P.S. etc.
- Cours de topographie
- Cours de plantes comestibles
- Cours de champignons
- Formation sur mesure pour employeurs
- Formation professionnelle pour carrière dans le domaine forestier
- Prestataires d'assurance-chomage acceptés.

Attention chasseurs, préparez votre sécurité personnelle!

Tél.: 527-1575 Fax: 527-6868
1-800-405-1575

1500, boul. Hamel, (Québec) G1N 3X6

Les ours noirs s'approchent des humains parce qu'on les y invite !

■ (LE SOLEIL) — C'est à cette période-ci de l'année qu'on entend le plus souvent des personnes se plaindre de la présence des ours noirs autour des camps de chasse et pêche et même autour des habitations. Pourquoi ? Parce que les humains « invitent » ces ours sans trop s'en rendre compte.

C'est le moment de l'année où les ours commencent à avoir de la difficulté à trouver leur nourriture : le temps des fraises et des framboises sauvages est passé et celui des bleuets tire à sa fin.

LÂME SOEUR

L'ours noir, qui est aussi à la recherche d'une femelle à ce temps-ci craint moins de voyager dans un plus grand territoire que celui qu'il occupe habituellement et il s'approche plus facilement des lieux fréquentés par les humains.

Sire Martin ne se gênera plus pour fouiller dans vos poubelles, à la recherche de nourriture.

Lorsque vous fréquentez votre camp en forêt ou si vous vous adonnez au camping sauvage, ne répandez pas les restes de vos repas dans l'environnement : déposez-les

dans un contenant à déchets étanche, que vous rapportez avec vous.

Ne jetez pas au feu les restes de viandes ou de matières grasses ou huileuses : l'odeur forte de ces aliments qui grillent aura tôt fait d'exciter l'odorat très sensible d'un ours noir.

Ne laissez pas vos aliments à l'extérieur de votre campement. Déposez-les dans un réfrigérateur ou dans une glacière et gardez ce réfrigérateur et cette glacière hermétiquement fermés, à l'intérieur de votre camp ou dans une valise de votre véhicule.

LES ALIMENTS

Des aliments, même dans des contenants fermés, ne devraient jamais être laissés à l'extérieur du camp ou du véhicule.

Ne cuisinez jamais à l'intérieur de votre tente : l'odeur s'imprégnera dans le tissu et attirera les ours. Durant la nuit, suspendez vos aliments aux branches d'un arbre, à au moins 10 pieds de terre, en choisissant des branches qui ne pourront supporter le poids d'un ours noir.

DOMMAGES

Rien n'est plus désagréable et frustrant que de découvrir qu'un ours noir a envahi votre campement : les dommages que cet animal sauvage aux pattes puissantes peut causer, sont considérables.

Évitez de poser le moindre geste qui constituerait une invitation pour l'ours.

Dites-vous bien que vos mauvaises habitudes dans le traitement de vos déchets en forêt créeront de très mauvaises habitudes chez l'ours noir !

Il est extrêmement rare qu'un ours noir attaque un humain, à moins d'être provo-

qué. Il le fera s'il a l'impression que vous voulez le priver de nourriture : c'est pourquoi vous ne devriez jamais offrir de la nourriture à un ours que vous apercevez ou tenter de vous approcher d'un ours qui se nourrit.

MAUVAISE HABITUDE

Ne laissez jamais de nourriture à l'intention d'un ours, près de votre campement : il prendra l'habitude de venir manger ce que vous lui offrez et il pourra devenir agressif si vous cessez de le nourrir. Il est préférable de regarder un ours d'une distance sécuritaire.

N'oubliez pas que cet animal est sauvage et que ses réactions sont imprévisibles : malgré son allure, il ne s'agit pas d'un « gentil nounours » ou d'un « Teddy Bear » !

PHOTOS

Pour le photographe, utilisez un objectif à longue focale au lieu de vous approcher de lui au maximum.

Si jamais un ours noir s'approchait trop près de vous et de votre campement, le meilleur moyen de le faire fuir est de faire beaucoup de bruit : frappez sur une poubelle en métal ou sur un chaudron, poussez des cris perçants ou klaxonnez. Si l'ours n'est pas effrayé et ne fuit pas à toute vitesse, éloignez-vous à toute allure !



Rien n'est plus désagréable et frustrant que de découvrir qu'un ours noir a envahi votre campement.

Le Genévrier

FORFAIT CHASSE AUX FAISANS

Le Genévrier vous invite à démontrer votre habileté de chasseur en parcourant un de ses sentiers aménagés ou en suivant une lâchée de faisans dans un sous-bois adjacent à ses chalets.

Possibilité de chasser aussi le dindon sauvage.

Forfait de deux jours disponible à partir du 13 octobre 1995 jusqu'à la mi-novembre. Hébergez dans un de nos luxueux chalets, chasse de groupe (max. 6 pers. par chalet) ou chasse à la journée sur réservation.

Pour information:
(418) 435-6520 • Téléc.: (418) 435-6976
Route 138, Baie-St-Paul (Québec) G0A 1B0

Photocartothèque québécoise

AMATEURS DE CHASSE

Des documents utiles et sécuritaires qui vous feront découvrir votre zone de chasse sans même y avoir déjà mis les pieds.

UNE VUE EN TROIS DIMENSIONS
La photographie aérienne vous permettra de visualiser votre territoire en stéréoscopie.

- Carte topographique 1 : 20 000
- Carte cadastrale 1 : 20 000
- Carte routière
- Photographie aérienne 1 : 15 000 infrarouge couleur et noir et blanc
- Stéréoscope

Comptoir de vente
Heures d'ouverture:
8 h 30 à 16 h 30

NOUVELLE ADRESSE
5700, 4e Avenue Ouest, bureau B-200
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
(418) 643-7704

LE SOLEIL

POURVOIRIE DE L'ESTRIE
à Stanhope
1/2 mille des frontières du Vermont
Chasse à l'arc et à la carabine zone 6
Réservez le plus tôt possible pour forfait de chasse
(819) 849-4816 ou
(819) 822-2337
Propriétaire:
Jacques Régis

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

ABONNEMENT
686-3344

Chasse au petit gibier avec hébergement dans les réserves

■ (LE SOLEIL)—Le Service des réservations a débuté dernièrement ses activités pour la chasse au petit gibier avec hébergement et pour ceux ou celles qui veulent réserver un chalet de villégiature durant la période automnale dans les réserves fauniques gouvernementales.

La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) tient à souligner que la majorité des réserves fauniques du Québec offrent aux adeptes de plein air la possibilité de pratiquer la chasse au petit gibier ou de vivre un séjour de villégiature dans un décor enchanteur, paré de ses plus beaux coloris.

SERVICES

La plupart des chalets sont équipés de cuisinière, de réfrigérateur et éclairage au propane et sont pourvus de douches et de tout l'équipement nécessaire pour la préparation et le service des repas.

Certains forfaits sont offerts à partir de 37,35 \$ par jour

Ils sont situés en bordure des plans d'eau ou rivières, avec un vue imprenable sur la grande nature québécoise.

Certaines réserves fauniques offrent des forfaits de chasse au petit gibier à partir de 37,35 \$ par jour, par personne, incluant l'hébergement et le droit d'accès à la chasse; vous n'apportez que votre sac de couchage et votre nourriture.

VILLÉGIATURE

Certains forfaits de villégiature automnale sont aussi offerts à compter de 22,85 \$ par jour/personne.

Les intéressés (es) qui veulent obtenir plus d'informations ou réserver un séjour peuvent communiquer avec le Service des réservations au 1-800-665-6527 ou 890-6527 (région immédiate de Québec).

ENVIRONNEMENT

Le chasseur doit respecter la faune

■ (LE SOLEIL)—Le chasseur se retrouve seul, dans la nature, face à des richesses collectives dont il profite pour son bien-être et son plaisir. À ces avantages correspondent des obligations.

Le chasseur doit se discipliner, adopter un comportement correct, respecter la faune et son habitat, veiller à sa sécurité et à celle des autres.

Si vous êtes convaincus que des gibiers fréquentent une propriété privée, demandez la permission du propriétaire de ces terres avant d'y mettre les pieds. Mais faites-le bien avant le début de la saison de chasse!

N'attendez pas le jour de « l'ouverture » pour vous présenter chez le propriétaire, aux petites heures du matin, l'arme à la main...

FAITES VITE !

Rencontrez-le dès maintenant, après avoir pris rendez-vous avec lui. Expliquez-lui exactement ce que vous désirez, (quand, où, comment et avec qui vous chasserez chez lui). Entendez-vous avec lui sur un partage de vos prises sur ses terres.

Prenez des engagements concernant le respect de son terrain et des clôtures, de ses bâtiments, de sa machinerie, de ses animaux de ferme.

INVITEZ-LE À CHASSER

Demandez-lui de vous accompagner à la chasse s'il manifeste de l'intérêt. Essayez de vous en faire un ami pour toujours.

Considérez-vous toujours comme « un invité du propriétaire privé »; conduisez-vous constamment de façon à toujours être le bienvenu.

PRUDENCE

Le chasseur doit toujours être d'une extrême prudence en transportant une arme à feu. Il doit la manipuler comme si elle était chargée, même s'il sait fort bien qu'elle ne l'est pas.

Celui qui lui fait face ne le sait pas, lui, et pourrait piquer une crise de nerfs s'il se sent menacé!

Il faut considérer les armes à feu, quel que soit leur modèle ou leur calibre, comme des armes dangereuses. Les armes, l'alcool et les drogues constituent un mélange dangereux, à éviter à tout prix.

En prenant une arme, pointez-la dans une direction sûre: le ciel ou le

sol. Assurez-vous que la chambre et le magasin sont vides lorsque vous n'êtes pas en chasse.

Ne saisissez jamais une arme par le canon. Avant de la charger, vérifiez si le canon n'est pas obstrué. Ne vous fiez jamais aveuglément au cran de sûreté: faites comme s'il n'existait pas.

PRUDENCE

Ne laissez jamais une arme sans surveillance. Ne touchez jamais à une arme qui ne vous appartient pas: demandez la permission d'y toucher au propriétaire et demandez-lui de vérifier si elle est déchargée. Tirez sur une cible bien identifiée seulement.

Ces conseils vous paraissent anodins, puérils même? Combien d'accidents seraient évités chaque année si tous ceux qui touchent à des armes à feu, chasseurs ou pas, les relisaient religieusement et fréquemment?

L'automne est une période de réjouissances pour les chasseurs: faites en sorte que cette fête ne se transforme pas en cauchemar et que la réputation de toute la confrérie des chasseurs n'en souffre pas.



Le chasseur doit se discipliner, adopter un comportement correct, respecter la faune et son habitat, veiller à sa sécurité et à celle des autres.



Même pour la chasse sur les battures, il faut demander la permission aux propriétaires riverains avant d'y accéder.



NOS ARMURIERS

Chef armurier : Pierre Hallé
Alain Bolduc, Gérard Bourassa, Mario l'Archer

SERVICE DE RÉPARATION D'ARMES

- AJUSTEMENT
- NETTOYAGE

Aiguillage de couteau, pièce, ajustement Amire, coussin antirecul, bretelle, fabrication de pièces d'armes, canon: installation de canon neuf, modification de longueur, débosselage, redressement, bronzage (bleuissement) d'armes, finition de crosse

POSE ET AJUSTEMENT DE TÉLÉSCOPES INSTALLATION DE SYSTEME ANTIRECUL, MACHINERIE ULTRAMODERNE. SI NOUS N'AVONS PAS LA PIÈCE, NOUS LA FABRIQUONS !!!

RÉPARATION DE CANNES À PÊCHE MOULINETS

SERVICES AUTORISÉ

Coleman



RÉOUVERTURE DES DIMANCHES LE 27 AOÛT

MAGASIN LATULIPPE

637, rue Saint-Vallier Ouest, Québec

Tél.: 529-0024 Fax.: 529-6381

Tellement facile de stationner

Un chasseur sachant chasser doit s'armer d'un bon couteau

■ (LE SOLEIL) — N'hésitez pas à consacrer entre 50\$ et 150\$ pour l'achat d'un bon couteau de chasse. Car, après avoir mis une fraction de seconde à abattre votre gros gibier avec votre arme à feu, vous consacrerez des heures au traitement de la carcasse de votre prise avec votre couteau !

Évidemment, vous pourriez trouver sur le marché des couteaux valant entre 5\$ et 10\$; mais, il vous en faudra un nouveau chaque année ! Le bon couteau est cher ; mais, il vous rendra d'innombrables services et, si vous lui donnez les soins qu'il nécessite, il vous durera probablement toute la vie.

Un couteau de qualité est fabriqué soit en acier inoxydable, soit d'un alliage d'acier à haute teneur en carbone. Plus la lame est dure (entre 55 et 60 à l'échelle de Rockwell), plus le couteau gardera son tranchant, mais plus il sera diffi-

le à affûter. Certains préfèrent une lame en acier plus mou, quitte à l'affûter plus souvent. Les meilleures lames sont celles de Puma, Victorinox, Browning, Buck, Ruko, Russell, Schrade, Sheffield.

Le bon chasseur n'aura pas besoin d'une lame de plus de quatre pouces pour toutes les tâches.

Un couteau de chasse de plus en plus populaire est le modèle à lame pliante, vendu avec étui à la ceinture ; une fois fermé, il est peu encombrant et ouvert, muni d'un cran de sûreté, il ne peut se fermer sans que ce cran soit déclenché.

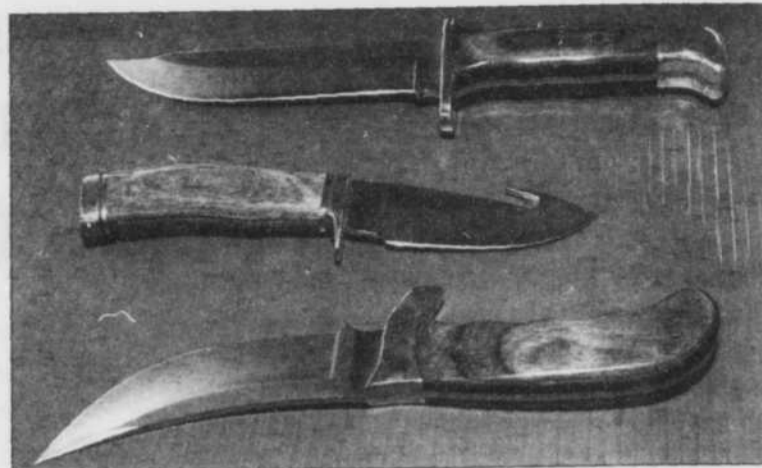
Évidemment, l'idéal est de posséder plusieurs bons couteaux, dont chacun servira à accomplir une tâche spécifique.

ENTRETIEN

Il ne suffit pas de posséder de bons couteaux ; il faut en prendre soin et les entretenir pour en tirer le meilleur rendement possible. Sachez qu'un couteau ébréché ou mal affûté est plus dangereux qu'un couteau bien tranchant.

Ne vous servez jamais d'une meule à moteur pour affûter une lame, car vous risqueriez alors de détrempier l'acier. L'affûtage doit être fait à la main. Utilisez une pierre au grain moyen pour commencer l'affûtage et terminez avec une pierre au grain le plus fin possible.

Pour les lames très dures (en acier inoxydable), les meilleures



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES, EN COLLABORATION AVEC LE MAGASIN LATULIPE

pierres sont celles de type Arkansas ; quant aux lames en acier en haute teneur en carbone, les pierres en carborundum font l'affaire. Vous enduisez la pierre d'huile, non pas d'eau ou de salive.

Pour obtenir un tranchant, l'angle entre le couteau et la pierre doit être d'environ 20 degrés ; si l'angle est trop aigu, le tranchant sera trop fin et trop fragile, tandis qu'il n'y aura pas

suffisamment de tranchant si l'angle est trop obtus. Vous donnez un coup de lame sur la pierre dans un sens et vous revenez sur la pierre avec l'autre côté de la lame. L'affûtage prend du temps et de la patience ; une fois sur le terrain, il suffira d'entretenir le fil de la lame avec une pierre à grain très fin ou une « queue de rat » ou un « fusil » comme ceux dont se servent les bouchers.

« J'AI GAGNÉ
UN VOYAGE À
GUARDALAVACA
GRÂCE AU
QUOTIDIEN
LE SOLEIL »

UN GAGNANT
PAR JOUR
À EXPO-QUÉBEC

Du 16 au 27 août inclusivement, abonnez-vous* au stand du Soleil à Expo-Québec et courez la chance de gagner un voyage à Guardalavaca tous les jours, soit un total de 12 forfaits formule club d'une semaine pour 2 personnes au Delta Las Brisas.

Départ de Québec le 21 octobre 1995.

Grand prix attribué le 27 août

Un voyage de deux semaines à Guardalavaca
Un forfait formule club de deux semaines pour 2 personnes au Delta Las Brisas.

Départ de Québec le 21 octobre 1995

Valeur totale des prix : 24 874\$.

Comment participer

Présentez-vous au stand du Soleil à Expo-Québec entre les 16 et 27 août inclusivement pour vous abonner ou renouveler votre abonnement au quotidien Le Soleil (abonnement 7 jours payé d'avance pour 13, 26 ou 52 semaines). Votre abonnement vous donne une chance de gagner le voyage du jour.

Les coupons ne sont pas cumulatifs pour les tirages quotidiens. Le grand prix sera attribué le dimanche 27 août à 21h15 parmi tous les coupons accumulés pendant la durée du concours.

Règlement disponible au stand du Soleil à Expo-Québec. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

vacances  air transat  air transat


expo Québec

* Abonnement 7 jours payé d'avance pour 13, 26 ou 52 semaines à Expo-Québec.

Excellents séjours disponibles à Anticosti

■ (LE SOLEIL)—La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) informe les adeptes de la chasse au cerf de Virginie qu'il reste d'excellents séjours sur «l'île aux chevreuils».

En effet, des séjours en plan européen sont disponibles en début de saison dans les secteurs Brick, Satellite et lac Martin. Le camp McDonald, un des meilleurs territoires de l'île, dispose aussi de quelques places pour

les chasseurs préférant opter pour un séjour en plan américain. Soulignons qu'il reste aussi des séjours intéressants au mois d'octobre. Cette période, bien que moins populaire auprès des sportifs, comparative-

ment aux mois de septembre et novembre, demeure toutefois très productive pour les chasseurs qui n'hésitent pas à sortir des sentiers battus.

Étant donné que les places sont quand même limitées, il est

conseillé de réserver rapidement pour obtenir des dates qui conviennent. On rejoint le Service des réservations de SÉPAQ ANTICOSTI sans frais au 1-800-463-0863 ou (418) 890-0863 (région de Québec).

Nul n'est censé ignorer la loi

■ (LE SOLEIL)—Il est interdit de chasser la nuit, c'est-à-dire à compter d'une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant son lever. On ne peut chasser les gros gibiers (orignal, chevreuil, caribou) à l'aide d'un projecteur, d'un collet, d'un piège ou avec des chiens; il ne faut pas laisser errer, dans un endroit fréquenté par du gros gibier, un chien dont on est le propriétaire ou dont on a la garde.

On ne peut se servir d'un véhicule, d'un aéronef ou d'un canot automobile pour pourchasser, mutiler ou tuer volontairement un animal. Il est interdit de faire usage d'un dispositif reliant une arme à feu, un arc ou une arbalète à un mécanisme conçu pour en provoquer la décharge ou la détente sans intervention humaine.

Lorsqu'on prend place dans un véhicule ou dans un aéronef, il est interdit d'être en possession d'une arme à feu chargée, c'est-à-dire d'une arme contenant une cartouche non percutee placée dans la chambre, le chargeur ou le magasin (lorsque ce dernier est attaché à l'arme. Évidemment, il ne saurait être question de tirer avec une arme à feu à partir d'un véhicule ou d'un aéronef.

Nul n'est censé ignorer la loi! Pour vous aider, le MEF met gratuitement à votre disposition une brochure, «Principales règles sur la chasse et le piégeage au Québec en 1995-1996». Procurez-vous votre exemplaire de cette brochure en achetant vos permis de chasse.

YAMAHA

L'art de satisfaire

L'arrière-pays canadien peut être très inhospitalier, mais le Kodiak s'aventure en toute aisance là où les autres craignent aller.

Un grand chasseur et un bon travailleur, les terrains accidentés ou les intempéries ne font guère obstacle au Kodiak.

Des ailes ultra-larges et une direction maniable le rendent agile et confortable.

Un incroyable VTT à quatre roues motrices conçu pour les adeptes du plein air qui exigent ce qu'il y a de mieux.

YAMAHA

KODIAK



Y F M 4 0 0 F W

- Démarrage électrique par bouton poussoir fonctionnant sans passer au neutre. Démarreur auxiliaire par rappel en équipement de série.
- Plaque protectrice pleine longueur, protecteurs en acier de pare-poussières de joints homocinétiques, attelage de remorque, pare-chocs avant et freins entièrement scellés, tout en équipement de série.
- 4 roues motrices avec différentiel à glissement contrôlé LSD pour une traction «mordante» sur différents terrains.
- Grandes ailes à bordure de conception spéciale offrant une excellente protection contre l'eau et la boue. Selle somptueusement rembourrée pour offrir un maximum de confort au pilote.

• **Sport R. Ferland**
L'Ange-Gardien
(418) 822-1982

• **Les Moteurs Vroom**
Lévis
(418) 837-3777

• **Motos Sports Auclair**
Québec
(418) 681-3533

• **Motos & Sports Julien**
Saint-Casimir
(418) 339-2370

• **G.L. Sport**
Saint-Gervais de Bellechasse
(418) 887-3691

• **Centre Multiservices**
Saint-Jean-Port-Joli
(418) 598-3047

• **S.M. Sport**
Loretteville
(418) 842-2703

• **Causapsca Yamaha Enr.**
Causapsca
(418) 756-3728

pièces et accessoires
YAMAHA
D'ORIGINE

**SI VOUS BUVEZ
NE CONDUISEZ PAS**

YAMAHA conseille à tous les pilotes de VTT de suivre un cours approuvé par le Conseil canadien de la sécurité. Portez toujours un casque. Les pilotes devraient être âgés de seize ans ou plus. Respectez les lois.

La chasse

PENSEZ-Y TÔT ! ...

Tout pour l'arc!

PROMO

Remington **SPÉCIAL 329.99**

modèle 870 express - fusil à pompe
calibre 12 - 3" rem. choke ventilé - crosse en bois

GRATUIT : recevez un coffret rigide Dorskocil # 10042

PROMO

WINCHESTER **SPÉCIAL 369.99**

modèle 1300 - fusil à pompe
calibre 12 - 3" ventilé - 3 étranglements interchangeables
grenadières détachables - courroie et installation gratuite

GRATUIT : recevez un coffret rigide Dorskocil # 10042

PROMO

WINCHESTER **SPÉCIAL 599.99**

modèle Ranger 30.06 ou 270
téléscope Bushnell Sportview (3 x 9 x 32mm) - monture surélevée
installée gratuitement - courroie et ensemble de grenadière installées

Lakefield

MK - I **109.95**
CALIBRE 22 LR • 1 COUP

MK - II **123.95**
CALIBRE 22 LR • À RÉPÉTITION

64 B **126.95**
CALIBRE 22 LR • SEMI-AUTO


CARTOUCHES

BALLES CALIBRE 22	CARTOUCHES	CARTOUCHES	BALLES	CARTOUCHES
WINCHESTER Wildcat Remington Thunderbolt boite de 500	Boili calibre 12 - 1 1/4 oz # 2 - 4 - 5 - 6 - 7 1/2 boite de 20	WINCHESTER 10-IMPACT calibre 12 - 1 1/8 oz # 4 - 5 - 6 - 7 1/2 boite de 20	Remington calibre 270 - 308 - 30.06 Soft Point Core-lock boite de 25	Remington ou CHALLENGER calibre 20 boite de 25
SPÉCIAL 13.95	SPÉCIAL 7.95	SPÉCIAL 4.49	SPÉCIAL 13.89	SPÉCIAL 6.50

Flambeau **CANARD NOIR APPÂT # 5510 WA**

Quille à remplir d'eau

5.95 chacun à l'unité
4.95 chacun à la douzaine




VÊTEMENTS DE CHASSE

rouges et noirs à carreaux # 56 et 336

PANTALON# 336

COUR. : 51.50

SPÉCIAL L'ENSEMBLE 105.00

BIG BILL

PARKA # 56

COUR. : 67.95

BAS DE LAINE

chaleur
confort
2.59 À
7.95

CASQUETTES DE CHASSE

grand choix de
casquettes de chasse
5.50 À 65.95

CHEMISES DE CHASSE EN CHAMOIS

BROWNING
WAMMILL
choix de couleurs
et de modèles

CODET

35.50 À 58.50

PARKAS DE CHASSE

Sportchief
Remington
THERMO KING
89.95 à 309.95

PANTALONS DE CHASSE

BROWNING
BIG BILL

33.95 à 85.00

BOTTES DE CHASSE DE PRAIRIE



Acton

Caoutchouc, feutres amovibles
cou. : 76.95

SPÉCIAL 64.95

BOTTES PROSPECTOR

*4 choix de couleurs
*pour homme et dame
*Chaussette imperméable scellée
(GORETEX)
*Cour. : 249.95



SPÉCIAL 199.95

ENSEMBLE EN POLAR

Remington

Enduit de Rem-Tex



VESTON 135.00

PANTALON 105.00

NOUVEAU POUR L'ARC

Pointes de chasse **Spitfire**

Lame à ouverture
mécanique 100 GR.

32.50

EMBALLAGE DE 3 POINTES

COFFRET RIGIDE



GUN GUARD

modèle # 10480
pour fusil ou carabine avec
téléscope long : 48 po.

SPÉCIAL 22.99

RÉOUVERTURE DES
DIMANCHES LE 27
AOÛT 1995

MAGASIN LATULIPPE

637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT